



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Ville de Pontarlier

Recrute

Un Peintre bâtiment (h/f)

Direction de l'Immobilier, de la Forêt et de l'Énergie

Cadre d'Emplois de catégorie C

Placé(e) sous l'autorité du Responsable de l'atelier Peinture, au sein de la Direction de l'Immobilier, de la Forêt et de l'Énergie, vous êtes chargé(e) d'assurer l'entretien des bâtiments communaux pour la partie peinture, pose de papier peint, de vitrage et de recouvrement de sols.

Missions :

- Exécuter tous travaux de peinture (intérieur/extérieur), y compris la recherche de teintes ;
- Préparer les surfaces : nettoyage, encollage, apprêt ;
- Appliquer peintures, papiers peints ou revêtements plastiques (en feuilles ou rouleaux) ;
- Réaliser des travaux de plâtrerie (cloisons sèches, placo...) ;
- Poser des films sur vitres ;
- Vernir et vitrifier les parquets ;
- Nettoyer les graffitis ;
- Poser des revêtements de sol souple avec ragréage ;
- Calculer les débits de matériaux nécessaires ;
- Participer en polyvalence aux missions du service.

Compétences requises et savoir-être :

- Maîtrise des techniques de peinture, de revêtement et de plâtrerie ;
- Connaissance des produits, supports et compatibilités ;
- Sens de l'organisation et de la finition ;
- Respect des règles de sécurité sur chantier et en atelier ;
- Capacité à travailler en hauteur et en extérieur ;
- Notions en informatique (GMAO pour le pointage des heures) ;
- Bonne condition physique ;
- Rigueur, ponctualité, esprit d'équipe ;
- Adaptabilité aux changements de chantiers.

Conditions :

- CAP Peinture exigé ;
- Habilitations souhaitées : montage échafaudage roulant, CACES 1B (nacelle) ;
- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (titulaire ou contractuel) + Régime indemnitaire + Prime annuelle ;
- Poste à temps complet : 38h/semaine, et droit à 11 jours de RTT et 29 jours de congés annuels ;
- Avantages de la collectivité : COS, participation à la mutuelle, ticket mobilité, possibilité de formations...
- Poste basé à Pontarlier, poste à pourvoir dès le 01 septembre 2026 ou à convenir.
- **Jury d'entretien le mardi 25 août 2026 après-midi.**

Adresser une lettre de motivation avec CV avant le dimanche 02 août 2026 à :

Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines
56 rue de la République – BP 259 – 25304 PONTARLIER cedex
Courriel : rh@grandpontarlier.fr